CONTRAT DE LOCATION DE SALLE

COMMUNE DE LA BOURDINIÈRE SAINT-LOUP

Le present contrat est établi pour une location portant sur la pe	eriode sulvante :
Du Au	
Au nom de M. / Mme	
Né(e) le	
≣:	
2	
Nature de la manifestation :	
Assurance responsabilité civile souscrite auprès de :	
Sous le numéro de police	
(Attestation annexée au présent contrat)	
Tarification:	
Les tarifs de locations sont fixés par délibération du Conseil Mu Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Trésor Public, location.	·
Montant de la location pour le présent contrat :	€.
État des lieux :	
Un état des lieux sera fait le jour de la remise des clefs.	
Une caution de 1000 € et une attestation d'assurance seror caution sera restituée, après un état des lieux de fin de location et si le ménage a été correctement effectué. Les clés sont à de une fois le ménage terminé. Si tel n'est pas le cas, tout ou partiau règlement de la salle.	, s'il n'y a pas eu de vols ou de dégradations, époser dans la boîte aux lettres de la Mairie,
Caution versée par chèque N°	
Établissement bancaire :	
Je reconnais avoir pris connaissance des informations relative m'engage à respecter et faire respecter, les directives dudit rè	
Fait à La Bourdinière Saint-Loup, le	
Le locataire,	Le Maire, Marc LECOEUR.

Document établi en deux exemplaires, dont un est remis au locataire.